



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 38 du 22 juin 2018

Comité de suivi de la loi ORE : Une composition plutôt satisfaisante

Le Sgen-CFDT exprime sa satisfaction à la suite de la création du comité de suivi de la loi ORE annoncée le 21 juin 2018 par Frédérique Vidal. C'est une revendication que le Sgen-CFDT portait depuis le début des discussions sur la réforme de l'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur. Sa composition et ses missions répondent bien aux conditions d'indépendance, de compétence et de crédibilité.

Le Sgen-CFDT salue la présence de chercheurs dont les travaux sont connus et reconnus par la communauté universitaire, et bien au delà pour leur qualité scientifique. Il salue également l'esprit d'ouverture qui a dicté la composition du comité en notant la présence de personnalités qui ont travaillé avec le ministère de l'enseignement supérieur lors de la précédente législature.

Le Sgen-CFDT regrette cependant l'absence d'une ou plusieurs personnes qui puissent apporter le regard des professionnels des questions d'orientation. En effet, aucun membre d'un service d'orientation et d'insertion professionnelle ne figure dans la liste des membres du comité de suivi.

Contact : Franck LOUREIRO, 06 34 27 34 12

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
contact presse Bineta NDIAYE
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81
atdepresse@sgen.cfdt.fr